

Syndicat Intercommunal d'Aménagement  
Hydraulique de Trévoux et ses environs  
300 rue de la Mairie  
01600 SAINTE EUPHEMIE

## DELIBERATION SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2021

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 32  
Présents : 26  
Pouvoirs : 0  
Votants : 26

Date de convocation du Comité syndical :  
Le 22/03/2021

Le 30 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. David POMMIER à la salle polyvalente, route d'Ars à Sainte Euphémie (01600).

Présents : Didier ALBAN, René AUCAGNE, Gabriel AUMONIER, Michel BADOIL, Fernand BERENGUER, Jean-François CHANTELOUBE, Baptiste COLLET, Christophe COTTAREL, Gilles CREMET, Pascal CUNY, Annie DAYET, Patrick DECEUR, Thierry DELAMARE, Gilles DEMAISON, Stéphanie DI RUSCIO, Gilles DUTREIVE, Cédric FIEF, Yann GALLAY, Thierry GROSSAT, Bruno HENRY, Estelle MORIN, André MUT, Hervé ODET, David POMMIER, Gérard POYET, Jean RAY.

Absents excusés : Emeline BAUME, Bruno BERNARD, Christophe HENRY, Ghislaine LANDE, Bernard REY, Franck ZWISLER.

Secrétaire de séance : Jean RAY.

### **OBJET : FINANCES - Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs – Budget Primitif 2021**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021C01 en date du 15 mars 2021 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2021,

M. David POMMIER, Président, présente au Comité syndical le projet de Budget Primitif 2021 comprenant les propositions nouvelles suivantes :

| Sections   | Montant en € |
|--|--------------|
| Fonctionnement dépenses                          | 722 864,64   |
| Fonctionnement recettes                          | 722 864,64   |
| Investissement dépenses (hors Restes à Réaliser) | 871 256,36   |
| Investissement recettes (hors Reste à réaliser)  | 1 353 548,44 |

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif pour 2021 tel que présenté ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 7 AVR. 2021  
N° récépissé télétransmission : 001-200061455-20210330-2021C07  
Affichage le : - 7 AVR. 2021

A Sainte Euphémie, Le 30/03/2021

Le Président,  
David POMMIER

